

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

« CETTE PART DE RÊVE QUE CHACUN PORTE EN SOI »

A- FONCTIONNEMENT

Public concerné et effectif :

L'aide à l'accompagnement à la scolarité est destinée aux collégiens de 3^{ème} et les lycéens de 2^{nde}.

Pour permettre un travail de qualité du professeur avec ces jeunes, ces ateliers sont limités à 12 élèves.

Inscription :

L'inscription préalable est obligatoire auprès du secrétariat des élus par mail à l'adresse mairie@milhaud.fr, et l'attestation d'assurance extra-scolaire doit être communiquée avant le début des ateliers. Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie.

L'inscription préalable est gratuite. Seule une participation pourra être demandée aux familles pour les sorties exceptionnelles.

Planning et périodicité :

Ces ateliers sont dispensés par un professeur de lettres, exerçant au Lycée de Milhaud.

Les ateliers se dérouleront en salle municipale deux fois par mois de 18 h à 19 h 30 y compris pendant les vacances scolaires sauf NOEL et été.

Le calendrier des sessions et le programme culturel des sorties seront établis annuellement et pourra faire l'objet d'ajustements en cours d'année.

Il sera diffusé avec les fiches d'inscription en début d'année scolaire.

Afin que tous les élèves puissent bénéficier de ce dispositif, deux sessions sont prévues :

Session 1 : Septembre - octobre - novembre

Session 2 : janvier - février - mars - avril

REÇU EN PREFECTURE

le 19/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-213001696-20231016-DEL_2023_10

La période de révisions et d'examens de mai et juin pourra être proposée à tous les élèves ayant suivi ce dispositif.

B - OBJECTIFS ET PARCOURS CULTUREL POUR RÉUSSIR

I - FAVORISER LE PARCOURS CULTUREL DE L'ÉLÈVE

Donner du sens à l'enseignement : mettre en cohérence enseignements et actions éducatives.

Ce thème « Cette part de rêve que chacun porte en soi » sera le fil directeur de ce projet : un soutien pour accompagner et ouvrir des perspectives d'avenir par le biais de la culture.

Fonder une culture artistique personnelle, initier aux différents langages de l'art, diversifier et développer ses moyens d'expression.

Ce projet en Arts Croisés permet aux élèves de continuer à acquérir une culture grâce à la variété des spectacles, des visites et ateliers proposés, et de découvrir des lieux culturels de Nîmes. Il aidera les jeunes Milhautois à mieux anticiper et préparer les études dans le secondaire tout en réfléchissant à l'orientation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Fréquenter des structures culturelles en lien avec le programme scolaire
- Découvrir des métiers de communication, production, administration, artistique, sportif et technique pour une réflexion sur l'orientation et le stage de 3^e
- Pratiquer des activités avec un professionnel

OBJECTIFS COMPORTEMENTAUX

- Acquérir ou améliorer les codes du spectateur
- Respecter les règles d'une visite au musée, au théâtre, une salle de concert, ...
- Rencontrer, écouter et échanger avec des professionnels

REÇU EN PREFECTURE

le 19/10/2023

Application agréée E-Inqalte.com

99_DE-030-213001696-20231016-DEL_2023_10